

Article 15 des statuts de l'association

CHARTRE ADRENALINE 33

ADRENALINE33 est une association qui regroupe tous les coureurs, surtout les populaires, les sans grade, ceux pour qui le chrono ou la place ne sont pas un objectif majeur, ceux qui veulent courir pour leur plaisir et/ou leur santé.

ADRENALINE33 n'est pas fédérée. Les adhérents restent totalement indépendants. L'adhésion n'entraîne aucune obligation particulière. Il n'est pas délivré de licence.

ADRENALINE33 aide, informe les participants aux épreuves pédestres à style libre et peut donner des conseils d'entraînement.

Tout coureur, licencié ou non, peut devenir adhérent.

Tout le monde a sa place, du champion confirmé au débutant.

La course à pied permet l'épanouissement du coureur dans la convivialité, quelque soit son âge, son sexe, la couleur de sa peau, ses idées, sa religion.

ADRENALINE33, c'est :

- courir au naturel, sans élitisme ni recherche de retombées financières,
- veiller à ce que tous les coureurs soient traités sur un même pied d'égalité,
- faire, que dans la course, comme dans la vie, l'homme prime toujours sur l'athlète ou la performance,
- ne pas critiquer, mais informer, ne pas imposer mais suggérer, ne pas diriger mais influencer, prêter assistance,
- faire que la course à pied ne prenne jamais le pas sur les choses importantes comme la famille et l'amitié,
- préserver le plaisir de la course et toujours privilégier la franche rigolade, avant, pendant et après l'effort.

ADRENALINE33 assure en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdit toute discrimination illégale et veille à l'observation des règles déontologiques du sport définies par le Comité national Olympique Français.